

En 2013, la FSU défendait la nécessité d'une réelle réforme de la formation des enseignants. Elle a demandé la mise en place d'un comité de suivi, afin de faire remonter la parole des personnels et usagers, d'alerter sur les difficultés, de faire des propositions pour les résoudre, d'alerter sur les dévoiements possibles.

La participation de la FSU a été commandée par le souci de faire entendre la voix des personnels et de rappeler les réalités du terrain, souvent méconnues et parfois travesties (les retours d'enquête adressés aux équipes de direction comportent des biais évidents et ne reflètent pas le quotidien des collègues). Pour la FSU, il a également semblé nécessaire de pouvoir confronter la réalité de la réforme avec les structures existantes pour analyser au plus près de la mise en œuvre réelle, les continuités et les ruptures.

Parallèlement, le SNESUP a travaillé et fait connaître ses éléments d'analyse et de bilan, ainsi que ses propositions alternatives (au CNESER, courriers au ministère, audiences, mais aussi localement). *Aujourd'hui, nous continuons de penser que ce modèle n'est pas satisfaisant.*



NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016 | Lettre réalisée par Michèle Artaud, Thierry Astruc, Marie-France Carnus, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Sabine Evrard, Marie-France Le Marec, Konstanze Lueken, Pierre Sémidor avec le concours de Nina Palacio (SNUIPP)

Dans le modèle lui-même, la *position du concours en milieu du master* revient à l'ancienne situation d'une année de préparation au concours, affaiblissant notablement la formation. Quant à la solution avancée de « rendre le concours plus professionnel », elle ne répond pas à la question de la continuité de la formation.

En effet, la « mise en responsabilité » précoce, au minimum à mi-temps voire à temps plein, des lauréats du concours, est beaucoup trop lourde dans une année de formation M2, un format que le ministère tend de plus en plus à anticiper avec l'année de M1 dit « en alternance ». Ce « format » de stage, son empan (un demi-service de titulaire) ne permet pas une entrée progressive dans le métier et ne permet pas une réelle formation d'autant qu'il faut rappeler que de nombreux PES n'ont pas suivi un cursus MEEF avec des stages d'observation et accompagnés. Les derniers chiffres parus concernant les démissions pendant la formation, nombre de démissions quatre fois plus important en 2015-2016 qu'en 2012-2013, sont une preuve de plus de la brutalité nocive de cette entrée dans le métier.

L'idée de l'établissement comme lieu de formation et du stage comme temps formateur n'a pas été suffisamment réfléchi pour être une réponse satisfaisante, car, en lui-même le stage n'est pas formateur. L'alternance, pour la formation des enseignants, n'est pas une alternance comme les autres. Dans la réalité des faits, les stagiaires en responsabilité sont SEULS dans leur classe alors qu'ils

ne sont pas encore formés à la polyvalence des contenus, des dispositifs, des niveaux de classe... De ce point de vue, les EAP et les M1 en alternance ne constituent pas non plus une réponse. Ces dispositifs nient le principe qu'enseigner est un métier qui s'apprend par une formation universitaire et professionnelle ambitieuse. Ils rompent avec l'exigence d'une même formation, de qualité, pour tous les enseignants et sur tout le territoire.

Dans un contexte d'austérité et de réduction drastique des moyens, il n'y a :

- ▶ pas assez d'enseignants-chercheurs dans les ESPÉ ;
- ▶ pas de temps pour construire les équipes plurielles, le plus souvent mises en place comme des moyens de gérer les effectifs importants des formations ESPÉ ;
- ▶ pas assez de moyens matériels et humains pour mettre en œuvre l'accompagnement et le tutorat mixte à la hauteur des besoins nécessaires et reconnus.

L'absence de budget fléchi et abondé pour faire fonctionner les ESPÉ rend le travail très difficile pour les collègues, et entraîne des décisions incohérentes, parfois inapplicables ou inutilement coûteuses et un épuisement des personnels qui cherchent à pallier ces dysfonctionnements.

Nous sommes en accord avec un certain nombre des constats et points de vigilance énoncés dans le bilan du comité de suivi présenté le 29 novembre 2016 par D. Filâtre à la ministre. Mais nous regrettons que ce rapport n'entre pas dans des propositions de **solutions pourtant débattues**. À plusieurs reprises en effet, ont été pointées les questions de la position du concours dans le master, de l'utilisation des stagiaires comme moyens d'emploi, qui contredit de fait l'idée de stage formateur, du manque de moyens pour mettre en place des formations adaptées pour les lauréats des concours non issus de MEEF, du manque de remplaçants permettant de mettre en œuvre la formation continue, des blocages divers appauvrissant la notion même de « budget de projet », etc. Ce sont là des difficultés identifiées mais aussi des leviers pour améliorer la formation.

Dans le contexte de la crise du recrutement que nous connaissons et qui perdure, notre conception de la formation des enseignants repose sur les points suivants :

- ▶ une formation réellement **progressive** avec des possibilités d'entrée à différents niveaux du parcours et par la mise en place de pré-recrutements massifs, dès la L1 afin de pouvoir, sans contrepartie immédiate de service, se consacrer à ses études ;
- ▶ une formation réellement **alternante** qui n'utilise pas (de manière hypocrite sous couvert de formation) les stagiaires comme moyens d'emploi, avec une progressivité dans la mise en stage (observation, pratique accompagnée, responsabilité avec présence du tuteur, etc.) ;
- ▶ une formation **adaptée** prenant en compte le **cursus antérieur** des stagiaires, qui ne les projette pas immédiatement, sans formation, en classe. C'est massivement le cas des stagiaires issus d'un autre parcours que le M1 MEEF. Ici, pas question d'appui sur un **continuum** pour les former, ils sont seuls dans la classe dès le pre-

mier jour, sans expérience possible. Les parcours « adaptés » qui leur sont proposés ne doivent pas se limiter à une mutualisation systématique et à des contenus pris dans les maquettes MEEF déjà existantes.

Être lauréat du concours vaut-il immédiatement compétences disponibles pour entrer en responsabilité? Nous ne le pensons pas. Une pratique, cela se pense, cela se conçoit et cela se prépare. Enseigner est un métier qui s'apprend. *Quels moyens dans les ÉSPÉ pour les lauréats des concours, fonctionnaires-stagiaires qui ne sont pas issus d'une formation MEEF?*

► une formation qui constitue un réel *continuum*, de la licence aux premières années d'exercice en qualité de titulaire, avec un mi-temps en T1 et deux tiers temps en T2, ce qui demande de clarifier les questions de pilotage (de la préprofessionnalisation en particulier) et de mettre les moyens nécessaires ;

► une formation avec des *équipes réellement plurielles*, ce qui exige que les collègues, formés, aient du temps et des moyens pour travailler ensemble, pour assurer le suivi des stagiaires et néo-titulaires de manière satisfaisante. Cela repose également sur une formation de formateurs universitaire de qualité, une formation continue effective qui ne peut se réduire à une certification de l'employeur comme « *bon-à-tout-faire* ».

Une réforme réellement ambitieuse de la formation des enseignants exige une volonté de mettre des moyens matériels et humains conséquents et fléchés pour la traduire en actes. Or, les rapports des CHSCT et des audits dans les ÉSPÉ montrent que les situations de *souffrance* vécues par les collègues se multiplient. C'est pourquoi, il est également urgent de restaurer un fonctionnement universitaire *démocratique*. La parole des personnels, des étudiants, des stagiaires doit réellement être prise en compte dans le cadre d'instances où les personnels et les usagers ne sont pas confinés dans une minorité de principe. Pour finir, nous estimons que le comité de suivi pourrait poursuivre ses travaux en se tournant

enfin vers les personnels et usagers (et ne pas s'en tenir aux équipes de direction ou aux chercheurs extérieurs).

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FDE (11 & 12 JANVIER 2017)

« *J'enseigne, oui, j'enseigne, et quand puis-je apprendre ? [...]*
« *Et à quoi sert une libre recherche sans temps libre pour chercher ?* »
Brecht, *Vie de Galilée*

Le colloque FSU sur l'éducation des 6 et 7 décembre 2016 à Paris a montré l'étendue des difficultés existant dans la plupart des ÉSPÉ et la nécessité de se mobiliser, dans le contexte actuel de « bilan » et d'attaques, actuelles comme à venir contre la formation des enseignants. Il est donc important de faire entendre sa voix. Depuis la rentrée des actions de résistance se manifestent

dans certains établissements et les États généraux de la formation des enseignants des 11 et 12 janvier 2017 seront l'occasion de faire l'état des lieux des luttes, des résistances et des souffrances, quelles qu'en soient les formes.

Des syndiqué-es de Aix-Marseille, Bordeaux, Lyon, Nantes, Paris, Poitiers, Reims, Toulouse, ont déjà annoncé leur présence.

Nous comptons sur chacun.e et il est urgent de s'inscrire :

- par courriel | fde@snesup.fr
- par téléphone | Muriel Corret (06 14 47 32 27) et/ou Vincent Charbonnier (06 45 11 82 00)
- auprès d'un militant SNE-SUP de votre ÉSPÉ

Rappel des trois thématiques : *Quelle ambition de formation? Quelle structure pour les ESPE? Quelles solutions à la crise de recrutement?*

Documents disponibles sur le site de l'Observatoire de la FDE | <http://observatoire-fde.fsu.fr/>

Invitation à la tenue des États généraux de la formation des enseignants | <http://www.snesup.fr/article/etats-generaux-de-la-formation-des-enseignants-paris-11-12-janvier-2017>

